



Informations aux parents

Mars 2022

COMMENÇONS AVEC LES BONNES NOUVELLES!

Félicitations à Nicole Longaray Jacobsen qui a gagné notre concours hivernal! Elle et sa famille ont reçu une admission et location d'équipement au Centre de ski La Balade! Vous avez été très nombreux à participer. Merci et bravo!

Le 1^{er} mars dernier, nous avons reçu la visite de la cabane à sucre de Chez nous (cabane à sucre mobile). Tous les élèves ont pu déguster la tire sur neige traditionnelle. Pour certains d'entre eux, il s'agissait d'une première fois. Visitez notre page Facebook pour voir quelques photos de cet événement https://www.facebook.com/ecolecharlesrodrigue/photos/pcb.1513180512480093/1513180042480140/

14 MARS 2022

Le lundi 14 mars 2022 sera une journée de classe. Initialement prévue comme journée pédagogique pour cas de force majeure, cette dernière est donc annulée en raison de la journée de tempête du 6 décembre 2021, jour cycle 4. N'oubliez pas de retourner les chaussures intérieures de votre enfant et ses vêtements d'éducation physique si besoin.

PORT DU MASQUE

Obligatoire en tout temps au service de garde, dans les aires communes et lors des déplacements des élèves, ainsi que dans les transports scolaires. Les élèves n'ont pas à porter le masque lorsqu'ils sont assis en classe.

Le masque doit également être porté pendant les cours d'éducation physique et à la santé à l'intérieur. Il peut être retiré seulement dans le cas où il cause de la gêne pendant la pratique de l'activité (ex. : grand essoufflement, sécurité). Il peut également être retiré pour la pratique des instruments à vent.

PONCTUALITÉ

Nous vous rappelons que les classes débutent à 8 h 05 le matin et à 12 h 55 en aprèsmidi à Charles-Rodrigue et à 8 h 10 le matin et 13 h à l'école des Pixels. L'entrée des élèves a lieu 5 minutes avant. Votre enfant doit donc être présent dès 8 h 00 et 12 h 50 à Charles-Rodrigue, 8 h 05 et 12 h 55 à des Pixels afin d'être en classe pour le début des cours.



La ponctualité nous permet de nous assurer qu'un adulte est présent à l'entrée des élèves pour l'application des mesures sanitaires. La ponctualité permet à votre enfant de profiter du temps d'accueil, ce qui le rend disponible aux apprentissages en même temps que les autres, il entend les explications et les consignes qui lui permettent de réaliser les tâches, il n'a pas à attendre que quelqu'un soit prêt pour lui transmettre l'information non entendue. Lorsque votre enfant arrive en retard, il n'y a pas d'adulte qui surveille aux entrées, au vestiaire ou dans les cages d'escalier. Il est donc sans surveillance. Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour vous assurer que votre enfant arrive à l'heure et évite ainsi tous les désagréments qui y sont associés. Nous vous en remercions à l'avance.

COVID OU PAS, SI VOTRE ENFANT EST MALADE...



Bien que vous soyez avisés et soucieux de respecter les règles à ce sujet, nous savons que l'état d'un enfant peut se détériorer rapidement en cours de journée. Nous comptons sur votre habituelle et précieuse collaboration afin de venir chercher votre enfant très rapidement si nous vous appelons à ce sujet. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire dans un délai de 30 minutes, nous

vous invitons à désigner une personne qui pourra le faire. Nous voulons prévenir ainsi tout risque de contamination.

ABSENCES DES ÉLÈVES

Nous avons de nouvelles obligations en lien avec les absences des élèves. Deux fois par semaine, nous devons mentionner le nombre d'absences de la journée et mentionner si l'élève est absent en lien direct ou indirect avec la COVID. Si votre enfant est absent, il serait important de donner les raisons de son absence. Est-il positif à la COVID ? Inscrivez ou mentionnez POSITIF.

ISOLEMENT ET ENSEIGNEMENT À DISTANCE

En présence de symptômes de la COVID, votre enfant doit s'isoler immédiatement. Votre enfant doit faire un test de dépistage à la maison et suivre les consignes d'isolement en fonction du résultat obtenu.

Votre enfant a un résultat positif à la COVID, il doit s'isoler pour une période minimale de 5 jours. L'isolement débute à partir de la date de début des symptômes ou du prélèvement s'il n'a aucun symptôme. Toutes les personnes qui vivent sous le même toit doivent également s'isoler pour un minimum de 5 jours.

Si votre enfant est en isolement, il pourra bénéficier d'un enseignement à distance. Cet enseignement peut prendre différentes formes. Il faut se rappeler que durant l'isolement de votre enfant, l'enseignant est toujours en classe avec ses élèves et doit poursuivre l'enseignement auprès d'eux. L'enseignant peut faire parvenir des travaux à effectuer et/ou il peut planifier des rendez-vous téléphoniques ou en vidéoconférence ou proposer des plages de disponibilité afin de répondre aux questions ou organiser des activités qui permettent à votre enfant de suivre simultanément les activités qui ont cours en classe avec son groupe habituel.

CONFÉRENCES POUR LES PARENTS

Voici les prochaines conférences qui vous sont offertes gratuitement. Elles sont offertes par des conférenciers de grande qualité et abordent différents sujets.

- Le 5 avril à 19 h, Nancy Doyon donnera sa conférence Enseigner la saine gestion des émotions aux enfants. Profitez de cette soirée pour venir chercher des moyens concrets pour aider votre enfant dans la gestion de ses émotions.
- N'oubliez pas que vous avez accès à six conférences en ligne grâce à la plateforme Aider son enfant. Voici les liens pour créer votre compte et profiter de cette belle offre dans le confort de votre foyer :

Lien de création de compte: https://aidersonenfant.com/associer/?key=LRiU3kTQlyOzoseurVZ05aBc68gdKC Document d'information: https://drive.google.com/file/d/1DBu8_E6KwlMRoyQn5phiKSCwyl1D80De/view

SAVIEZ-VOUS QUE NOUS AVIONS UN NOUVEL OBJECTIF À NOTRE PROJET ÉDUCATIF?

Dans le but d'assurer un milieu de vie actif, sain et sécuritaire, à notre objectif d'augmenter le temps d'activités physiques, nous avons ajouté l'objectif

Favoriser l'adoption d'habitudes de vie saines et sécuritaires.

À ce sujet, nous menions différentes actions et bonifierons celles-ci.

Ainsi, au courant des mois de décembre et janvier, les élèves de 4e, 5e et 6e ont pu voir et discuter des différentes boissons qu'ils peuvent ou pourront choisir afin de bien s'hydrater. Quelques notions ont été abordées concernant les boissons sucrées et les choix santé.



En mars, nous offrirons aux élèves une dégustation de fruits exotiques et d'eau aromatisée.

Au Club des petits déjeuners, lorsque votre enfant a encore faim, il est invité à se servir une 2e fois, mais seulement dans le groupe alimentaire des fruits et légumes. C'est le plus important à cet âge comme à l'âge adulte.

POUR REJOINDRE ...

Le ou la titulaire de votre enfant est la première personne responsable de votre enfant. N'hésitez pas à l'interpeller si besoin. Assurez-vous d'avoir un temps de qualité avec lui ou elle en prenant un rendez-vous avant de vous présenter à l'improviste à l'école.

Pour nous rejoindre...

Christine Guay, directrice christine.guay@csnavigateurs.qc.ca
Valérie Fortin, directrice-adjointe valerie.fortin2@csnavigateurs.qc.ca

Amélie Chabot, technicienne au service de garde service-garde.charles-rodrigue@csnavigateurs.qc.ca